



Plan de développement local de Saint-Ulric

Municipalité de Saint-Ulric
Comité de développement local de la Rivière-Blanche
2023-2028



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ULRIC

Mot du maire

Chers citoyennes et citoyens de Saint-Ulric.

Aujourd'hui, nous vous présentons le Plan de développement local de notre Municipalité pour les années 2023-2028.



Je tiens à remercier tous les intervenants et bénévoles qui ont pris de leur temps pour planifier ensemble la structure de ce beau plan. De concert avec les différents comités et organismes, la Municipalité travaillera afin de mener à bien ce plan d'action.

Pour terminer, j'aimerais mentionner le soutien de la MRC de La Matanie par le biais de la conseillère en développement rural, Mme Marie-Claude Soucy, et, encore une fois, merci aux bénévoles et membre de l'équipe municipale.

Michel Caron

maire de Saint-Ulric

Mot de la présidente

Le plan de développement local est l'étoile qui guide la communauté. C'est lui qui donne le nord, qui chuchote les pistes d'action, qui propulse les organismes locaux et la Municipalité pour faire de Saint-Ulric un village attirant, accueillant, riche, et prospère.



Produit des nombreuses heures de travail, de discussions animées et de lectures à la lumière de la lune, les membres du comité sont fiers de vous présenter ce plan qui, j'en suis sûre, est à la hauteur des attentes des Ulricois et Ulricoises.

Merci à tous qui, d'une façon ou d'autre, ont participé de son élaboration. Bonne lecture.

Fernanda Pasqualetto

présidente du Comité de développement local de la Rivière-Blanche

Comité de travail

Monique Belley, Marie-Hélène Bouillon, Cathy Clément, Sylvain Lessard, Fernanda Pasqualetto et Marie-Claude Soucy



Bref historique

Par Andrée Gendron

L'histoire de Saint-Ulric commence au lieu du XIX^e siècle lorsque des marchands de bois britanniques viennent y exploiter la forêt. Le territoire se peuple rapidement de Canadiens français qui fondent la paroisse de Saint-Ulric en 1869. En 1881, un peu plus de 2000 personnes y habitent regroupées autour d'une église consacrée en 1878.

L'économie de Saint-Ulric, basée sur l'agriculture et la foresterie, atteint son apogée au début du XX^e siècle au moment où la scierie et les diverses entreprises établies par Joseph Roy offrent une centaine d'emplois. La compagnie Roy implante de plus des services d'électricité, en 1909, et d'aqueduc, en 1916. L'arrivée du chemin de fer en 1910 favorise le développement de l'industrie laitière en ouvrant des marchés pour le beurre et le fromage.

C'est en cette période de forte prospérité que les résidents du village forment une municipalité séparée en 1921, sous le nom de la Municipalité du village de Saint-Ulric.

Dès les années 1920, l'économie ulricoise connaît une période creuse. La compagnie des frères Roy déclare faillite en 1928. La crise économique des années 1930 vient aggraver la situation. Il faut attendre la reprise économique qui suit la Deuxième Guerre mondiale pour que les conditions s'améliorent avec la modernisation de l'agriculture et la construction d'une nouvelle scierie au

village par Roland Lagacé. Au centenaire de la paroisse, cette scierie fonctionne à plein régime, deux tourbières sont en exploitation et la beurrerie locale est l'une des plus productives de la région. Plusieurs commerces ont pignon sur rue et fournissent les marchandises nécessaires aux besoins des quelque 1600 habitants.

À partir des années 1970, la concentration de l'activité économique, préconisée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, affecte grandement Saint-Ulric. La beurrerie, les scieries, une tourbière et plusieurs commerces ferment leurs portes et le nombre de fermes décroît au profit de plus grandes exploitations. On assiste à un fort exode rural et au vieillissement de la population. C'est ayant traversé cette période difficile, qu'en 2000, les deux municipalités se regroupent pour former la Municipalité de Saint-Ulric, concrétisant sa devise « S'unir pour grandir ».

Aujourd'hui, l'économie s'est diversifiée. L'élevage s'est ajouté à la production laitière et des entreprises se sont implantées dans de nouveaux domaines, notamment, l'énergie éolienne, la production maraîchère, l'agrotourisme et la construction. Depuis son origine une terre d'accueil, Saint-Ulric continue de s'enrichir de nouvelles familles qui dynamisent le milieu et participent à son développement.



Quelques données sociodémographiques

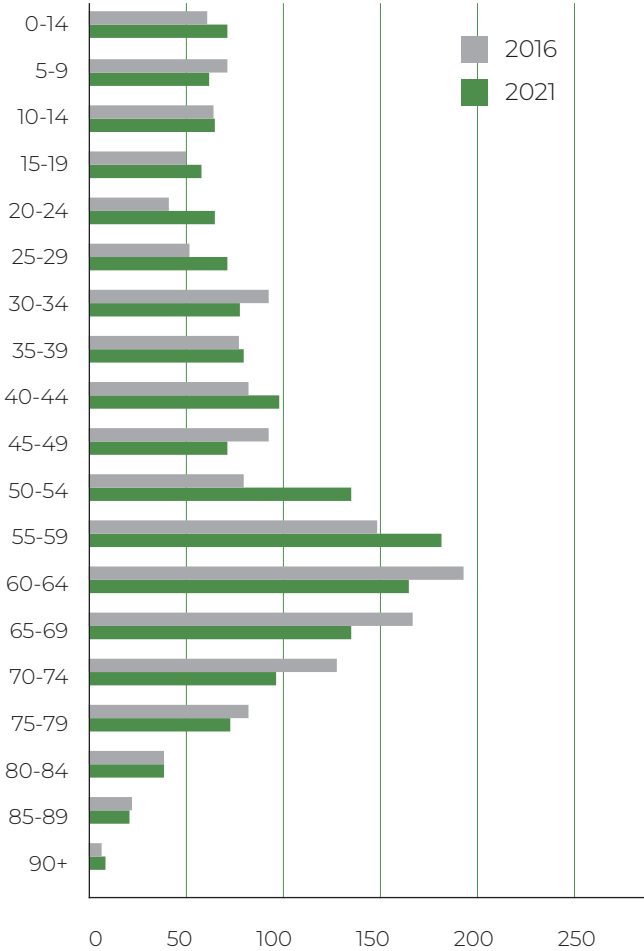
Population **1567** personnes

Évolution de la population **-1,1%**

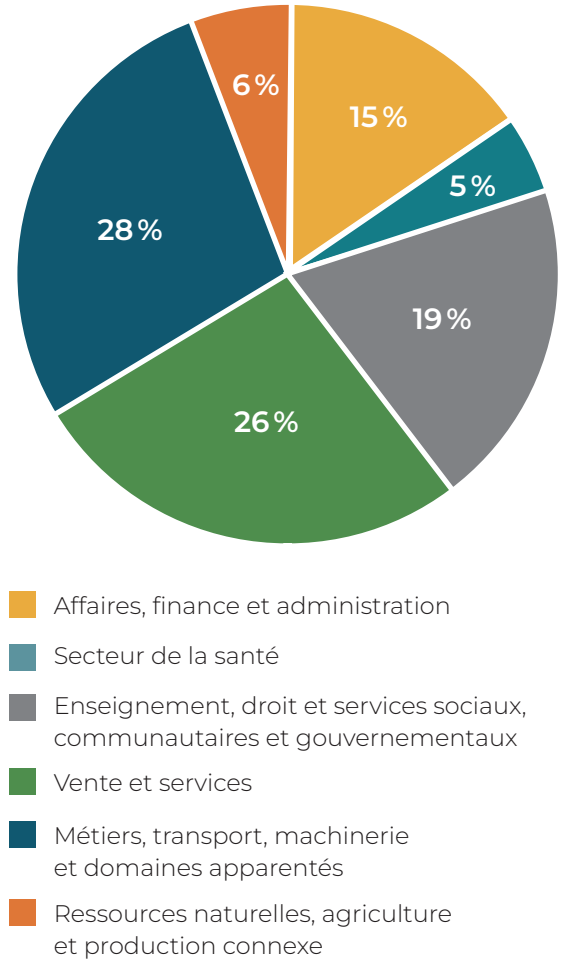
Densité **13** habitants au km²

Revenu médian par ménage **62 800\$**

Évolution de la population selon les groupes d'âges



Principales catégories d'emploi



Ressources naturelles et environnement

Plan de développement local de Saint-Ulric – 2023-2028



Dans un contexte de changement climatique, assurer le développement de la municipalité dans le respect de l'environnement et dans un souci constant de préservation des ressources naturelles.

1.1 Réduire les déchets dans l'environnement et assurer une saine gestion des matières dangereuses.

1.1.1 Installer des poubelles aux chutes à Ti-Mé.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.1.3 Organiser une grande corvée de nettoyage de la plage chaque année.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.1.2 Installer des bacs à marées dans les parcs en bordure de mer.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.1.4 Prévoir une deuxième collecte d'encombrants.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.2 Adopter de meilleurs comportements pour ralentir les changements climatiques, protéger nos cours d'eau et freiner l'érosion côtière

1.2.1 Mettre en branle une campagne de sensibilisation et de valorisation du compost et du recyclage.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.2.4 Mettre aux normes les fosses septiques.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.2.2 Végétaliser les bords de mer et de lac.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.2.5 Adopter un plan d'urgence en cas de crise environnementale.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.2.3 Sensibiliser les riverains à l'importance de bien nettoyer leurs embarcations et développer des sites pour nettoyer les embarcations.

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____

1.3 Confirmer l'importance de poursuivre les démarches de la municipalité pour assurer l'accès à l'eau potable à St-Ulric

- ✓ Réalisé Oui En partie Non
- ⊗ Responsable _____
- 🕒 Échéancier _____
- ☰ Suivi _____



Maximiser l'utilisation des services communautaires, de sports et de loisirs en assurant un bon entretien des équipements et diversifiant l'offre actuelle.

2.1 Augmenter et diversifier l'utilisation des infrastructures existantes.

2.1.1 Installer une surface multisports à la patinoire pour assurer son utilisation toute l'année.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.1.3 Organiser des tournois sportifs intra et intermunicipaux (balle-molle, soccer, volley-ball, etc.).

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.1.2 Rafraîchir et entretenir les infrastructures sportives : ajouter une surface synthétique au terrain de balle-molle et des filets, améliorer l'éclairage et les toilettes au terrain de balle-molle et au parc des Rives.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____



2.2 Augmenter ou bonifier l'offre d'activités.

2.2.1 Développer l'intérêt des jeunes pour la balle-molle.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.2.2 Développer un système de prêt d'équipements sportifs (vélo, planche à pagaie, patins, ballons, etc.).

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.2.3 Déployer des alliances entre les milieux scolaire et communautaire.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.2.4 Éveiller la curiosité des jeunes pour différents sports et loisirs à travers une programmation d'initiations.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.2.5 Bonifier les événements sportifs, de loisir et communautaires existants.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.3 Améliorer l'aménagement physique de certains lieux.

2.3.1 Analyser les possibilités d'aménager une traverse sécuritaire entre le village et les rangs – Route Centrale – lumières, traverse pour piétons et cyclistes ou autres.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.3.2 Aménager un accès sécuritaire et balisé pour piétons et cyclistes sur le chemin central et à l'axe de la 132.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

2.3.3 Améliorer le lien piéton – Route de la Côte des Prés - entre le cœur du village et le centre communautaire.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____



Économie, innovation, tourisme et entrepreneuriat



Innover et s'adapter aux nouvelles tendances en matière de développement économique et touristique tout en soutenant les entreprises existantes et en favorisant l'achat local.



3.1 Augmenter l'offre et la qualité de l'hébergement résidentiel.

3.1.1 Offrir des incitatifs pour les promoteurs.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

3.1.3 Étudier la possibilité de développer des logements en minimaisons.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

3.1.2 Promouvoir les terrains disponibles à la construction résidentielle et les services offerts (aqueduc, égout).

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

3.2.1 Aménager et animer le bord de mer (espace pour faire un feu, scénette pour chansonnier, etc.).

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

3.2.2 Analyser la possibilité de développer un centre nautique notamment pour la location d'équipements, l'initiation, l'accompagnement et l'organisation d'activités.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

Développement social et communautaire, éducation et formation



Susciter l'engagement social et communautaire à travers des activités d'initiation éducatives ou de perfectionnement adaptées aux besoins des différentes tranches de la population en créant des liens avec le milieu de l'éducation.

4.1 Implanter un service de garde 0-5 ans.

4.1.1 Mettre en place un comité de travail pour étudier la faisabilité du projet.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

4.2 Rendre disponible et équiper adéquatement le nouveau centre communautaire pour répondre aux besoins de la population.

4.2.1 Prévoir les achats d'équipement au budget municipal.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

4.2.2 Lister les besoins avec les organismes du milieu.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

4.2.3 Intégrer des équipements technologiques: écran, projecteur, casque de réalité virtuelle, etc.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____



4.3 Déployer un lieu de rassemblement pour les jeunes de 14 à 17 ans.

4.3.1 Mettre en place un comité de travail, incluant des jeunes, pour étudier la possibilité d'offrir un lieu de rassemblement, de type maison des jeunes et/ou skate park ou autres, aux jeunes de St-Ulric.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

4.3.2 Solliciter l'appui des milieux scolaire et communautaire pour consulter tous les jeunes sur leurs besoins et leurs attentes.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

4.4 Fournir des locaux municipaux aux organismes.

4.4.1 Analyser les besoins des organismes en matière d'entreposage, lieu de rencontre ou d'événement.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____



Art et culture



Conserver le patrimoine bâti, historique et culturel singulier de St-Ulric et contribuer à l'épanouissement de la population par des activités culturelles variées et à la fierté locale à travers la mise en valeur de ses artistes, artisans et organismes.

5.1 Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et l'histoire locale.

5.1.1 Restaurer et maintenir en bon état le pont couvert Pierre-Carrier, cité par la municipalité.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

5.1.2 Rester à l'affut de l'état de santé et de l'utilisation de l'église afin d'en assurer la pérennité pour les générations futures à travers de nouvelles vocations d'usage.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

5.1.3 Assurer une veille au niveau du financement en restauration du patrimoine et/ou requalification des bâtiments historiques jugés excédentaires.

✓ Réalisé Oui En partie Non

⊗ Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

5.2 Se doter d'un lieu de rassemblement et de développement culturel.

5.2.1 Réactiver le comité de citoyens pour étudier les besoins, analyser les différentes options de requalification du presbytère ou de l'église ou d'autres bâtiments, et identifier un porteur pour procéder aux démarches.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

5.2.2 Mettre à la disposition de la population un lieu pour créer une murale collective.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

5.3 Bonifier et soutenir l'offre d'activités culturelles.

5.3.1 Maintenir et soutenir la tenue des Journées de la culture.

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

5.3.2 Développer l'offre culturelle en tissant des liens avec des organismes de la région (écoles de musique et de danse, les fermières, etc.).

✓ Réalisé Oui En partie Non

👤 Responsable _____

🕒 Échéancier _____

☰ Suivi _____

Remerciements

Un grand merci à tous les citoyens et citoyennes qui ont pris le temps de partager leurs idées lors des différentes consultations. Merci à Andrée Gendron pour l'histoire du village ainsi qu'à Monique Belley, Danielle Ross et Cathy Clément pour leurs magnifiques images. Enfin, un merci spécial au comité de travail qui, sans compter ses heures, à élaborer cet outil important de développement.

Coordination: Marie-Claude Soucy, MRC de La Matanie

Graphisme: Caroline Turbide

Historique: Andrée Gendron

Photographies: Municipalité de Saint-Ulric: p. 1-4-14 et 16

Monique Belley: p. 6 et 13

Danielle Ross: p. 11

Kim Bergeron: p. 3

Fernanda Pasqualetto: p. 3 et 20

Sources et crédits

Statistique Canada, 2011, 2016 et 2021.

Statistique Canada, *Recensement 2021*

MRC de La Matanie, *Sommaire de l'évaluation foncière 2022*

SADC de la région de Matane, *Répertoire des entreprises de la région de Matane*

Institut de la statistique du Québec, 2021

Politique de la famille et des aînés de la municipalité de Saint-Ulric, 2017.



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ULRIC